

La bombe migratoire à la Cour des Comptes

écrit par Pierre Duriot | 7 janvier 2024



La fébrilité du gouvernement sur le sujet de l'immigration est devenue palpable. A ce point que La Cour des Comptes a produit sur le sujet un rapport très documenté. **Mais**

curieusement, la publication en a été retardée, les « sages comptables » ne voulant pas, avec leurs chiffres exorbitants, peser sur le débat de la loi « Immigration » de Darmanin. L'institution de la rue Cambon chiffre à 1,8 milliard le coût de cette politique de lutte contre l'immigration irrégulière, dont les résultats sont plus que mitigés. Souvenons nous que moins de 10% des OQTF sont exécutées. Que des délinquants étrangers comptent plusieurs dizaines de condamnations à leur casier judiciaire, que près de 70% des actes de délinquance dans les transports sont commis par des étrangers et que dans une majorité de grandes villes de France, les actes de violences sur la voie publique, sont également le fait d'étrangers. Comme à Nantes, ville d'art et d'histoire, autrefois capitale régionale préférée des cadres et qui sombre dans la violence, y compris en plein jour. Ceci alors qu'une bonne partie de la délinquance qui n'est pas imputable aux étrangers, l'est souvent à des Français de la même origine que les étrangers concernés, comme à Crépol, par exemple.

Les administrations impliquées, justice, police, préfectures, associations d'accueil, départements, sont « saturées », les différentes lois concernant les étrangers ayant été complexifiées à dessein, pour rendre quasiment impossible toute forme de solution qui ne prenne pas des années de procédures, même avec les pires crapules, qui disposent de recours juridiques sans fin et à nos frais, un comble, pour rester sur notre sol, et en liberté, malgré des dizaines d'exactions et de récidives.

Pierre Moscovici, évidemment socialiste, le premier président de la Cour, a déclaré qu'il assumait le choix personnel de retarder la publication du document. « Assumer » ne correspondant à rien, puisqu'il n'y aura aucune sanction pour sa rétention d'information. « Je ne souhaitais que cette publication puisse interférer en quoi que ce soit avec le débat politique », a-t-il expliqué,

craignant sans doute que la dimension inique de la politique macroniste en matière d'immigration ne prenne plus d'importance encore, aux yeux du grand public.

L'immigration irrégulière est «difficile à évaluer», selon les magistrats, au point que l'administration concernée est bien incapable d'avoir un recensement fiable des gens en situation irrégulière sur notre sol. On connaît à peu près cependant, le nombre de bénéficiaires de l'aide médicale d'État, soit 439 000 en juin 2023. Cette aide, rappelons le, permet à quasiment n'importe quel étranger, de venir se faire soigner en France, à nos frais et plus sûrement qu'un Français cotisant d'une province déshéritée. La droite veut la réformer, car elle entretiendrait, selon elle, un «appel d'air» migratoire. Il faudrait carrément la supprimer. Cette Cour des comptes, malgré les chiffres qu'elle avance, considère que cette estimation chiffrée de 439 000, basée sur l'AME n'est pas spécialement fiable et que donc, le nombre de clandestins est sans doute bien supérieur, soit 600 000 et 900 000 personnes, l'équivalent d'une grosse capitale régionale. C'est proprement hallucinant.

La Police aux Frontières et les douanes contrôlent 126 points de passages frontaliers français, procèdent à la fouille de véhicules notamment, recensent les identités des personnes interpellées à la frontière. Tant que faire se peut, puisque nombre d'étrangers se font passer pour mineurs, rejoignent nuitamment la France par des itinéraires détournés, bénéficient de complicités impunies parmi la population. Le tout dans un paysage législatif constamment modifié, avec une administration qui manque de moyens, des connexions difficiles entre les différents services chargés de gérer et un manque de place chronique en centre de rétention. 447 257 OQTF ont été prononcées, soit 60% d'augmentation sur les dernières années, avec toujours aussi peu d'exécutions réelles.

Il n'est pas très compliqué d'en déduire que malgré les

discours, le gouvernement fait absolument tout ce qui est en son pouvoir pour accélérer la venue de gens dont les comportements sont souvent déviants, qui majoritairement ne travaillent pas et participent à l'envolée des chiffres d'une délinquance qui doit être endurée par la population générale, notamment les femmes. Avec une justice plus prompte à traduire les gens qui osent se défendre eux et leurs biens, qu'à s'attaquer aux auteurs de troubles, toujours bénéficiaires d'un incompréhensible laxisme. Non seulement un moratoire total sur l'immigration doit être mis en place, le temps de réaliser un état des lieux de l'ampleur du désastre, mais le système de subvention doit être arrêté : on vient en France à ses frais. Les expulsions doivent être toutes exécutées, l'arsenal législatif doit être simplifié de manière à limiter les recours et accélérer les procédures et des sanctions doivent être prises à l'encontre des pays refusant de récupérer leurs ressortissants, comme l'arrêt des visas.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.